



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective
Du Comité Régional d'Escrime de Bretagne
du 1er octobre 2022 à Pontivy

Accueil et vérification des pouvoirs - 21 clubs présents ou représentés sur 37 - 115 voix sur 178. Le quorum d'un quart des voix, soit 47, est atteint.

L'Assemblée Générale débute à 9h45

En l'absence du Président Lionel POSSELT, Monsieur Philippe JÉGU préside l'assemblée. Monsieur Bruno GARES, Président de la Fédération Française d'Escrime a fait part de son absence et est représenté par Madame Sylvie COMMEUREUC.

Message d'accueil de Monsieur JARNIGON, Adjoint aux Sports Mairie de Pontivy :

- Remerciement adressé au Comité Régional d'Escrime de Bretagne pour sa fidèle organisation de son Assemblée Générale au Palais des Congrès de Pontivy ;
- Remerciement adressé à Monsieur Fabrice PATIN, Enseignant du club de Pontivy ;
- Présentation des 55 associations sportives de la ville de Pontivy.

Présentation du déroulement de la matinée :

- Rapport moral du Président
 - Rapport financier et budget prévisionnel
 - Rapport d'activité du CTR et des commissions
 - Adoption des rapports et approbation du budget prévisionnel
 - Présentation des candidats au Comité Directeur et élection
 - Présentation du/de la Président.e et élection
 - Information sur l'organisation sportive 2022/2023 et 2023/2024
 - Questions diverses
-



Rapport moral de Messieurs Philippe JÉGU et Christian DUCOS

Les points de la saison 2021/2022 :

- 37 clubs affiliés, 35 en 2020/2021 et 37 en 2019/2020 ;
- 2 646 licenciés, 2 037 en 2020/2021 et 2 431 en 2019/2020, soit plus 9 % (meilleur résultat depuis 2018).

Parmi les actions impulsées :

- La relance de la saison sportive, des stages et de la formation
- La poursuite ou la reprise des actions autour du sport santé.
- Le début de refonte du site internet, sans que pour l'instant ça ne coûte un centime pour le CREB.
- La campagne des projets ANS PSF avec 13 clubs aidés pour un total de 29 640 euros pour la part clubs,
Sur la part comité régional de 26 122 €, 19 000 € d'aide pour les 4 départements. Ce total des subventions ANS, Projet sportif fédéral a donc été de **55 582 €**, chiffre jamais atteint dans notre région.
- La mise en place des contrats de progrès entre le CREB et la fédération.
- La structuration de la vie sportive, départ et non remplacement de Patrice, avec le choix de financer pour un an, un référent par armes plus un sur le développement (poste non pourvu).
- Négociation avec la FD qui a permis d'obtenir 20 000 € d'aide, plus 5000 € conditionnés à la réalisation des objectifs du contrat de progrès. C'est une aide financière jamais atteinte pour notre région.

Le bilan n'est pas que positif, il existe aussi des sujets d'inquiétude.

Les clubs peinent ou ont peiné à trouver des enseignants.



Si en 2015 le comité comptait 123 enseignants dont 30 MA en activité, cette année les clubs n'ont déclaré que 89 enseignants et 24 MA en activité et ce malgré les efforts de formation faits par le comité régional.

Les chiffres du nombre de tireurs compétiteurs sont inquiétants malgré les bons résultats du sabre hommes à la FDJ ou la montée en 1^{er} division nationale de l'équipe de fleuret féminin de l'ERM.

Tireurs dans le classement national				
	M 15 national	M 15 Bretagne	M 20 Bretagne	Seniors Bretagne
FH	454	15	4	4
FD	261	9	6	5
EH	486	40	6	7
ED	265	15	3	1
SH	290	23	2	0
SD	160	14	5	2

Nous devons continuer à réfléchir sur ces questions.

Il remercie l'assemblée pour son attention et laisse la parole à Christian DUCOS.



Rapport financier du Trésorier Christian DUCOS

Préambule

La saison écoulée a été marquée par un net rebond du nombre des licenciés ainsi que par la reprise des compétitions à un niveau pratiquement comparable à la saison 2018/2019.

1- Analyse des Comptes

Avec un budget total de 79.779,97 €, les comptes, cette saison sportive, affichent une hausse de 18 % par rapport à la précédente, mais 20 % de moins que le budget prévisionnel ambitieux présenté à l'assemblée générale de l'année dernière. Cela s'explique par la hausse des recettes liées aux licences qui passent de 48.661 € à 58.425 € et à la reprise quasi-totale de stages et compétitions qui impacte à la fois les dépenses et les recettes.

Les comptes, cette année, dégagent un résultat comptable déficitaire de 252,17 €, pris sur réserves. Résultat qu'il faut certainement relativiser car est non prise en compte la subvention ANS 2022 de 17.122,00 € versée le 15 septembre. De même, côté dépenses, certaines factures arrivées après le 31/08/2022, date de clôture, ne sont pas comptabilisées.

Les produits d'exploitation, hors licences, sont en nette hausse par rapport à l'an dernier pour les raisons évoquées plus tôt, ce qui traduit bien un retour à la normale des activités de notre discipline.

Charges d'exploitation

Le total des charges (hors amortissements) s'élève à 73.765,09 €, en nette augmentation par rapport à 2020/2021.

Cela s'explique par plusieurs causes, la première : une aide aux tireurs importante pour les déplacements internationaux et surtout la Fête des Jeunes. Les aides directes du comité régional représentent plus de 60 % des dépenses qui ont profité à tous les clubs et licenciés, ainsi que par le biais des reversements effectués au profit des comités départementaux.



Le reste des charges est conforme à ce qui était prévu, même les frais relatifs au loyer du nouveau siège social situé au Rheu. Les différentes dépenses liées au fonctionnement du comité régional sont restées contenues grâce à la mise en place du télétravail de notre secrétariat et la réalisation des réunions du comité directeur en visio conférence. Ce type de fonctionnement génère de réelles économies tant sur le plan financier que sur le temps consacré par les bénévoles.

Bilan financier 2021/2022							
Photographie instantanée du patrimoine d'une association							
Actif				Passif			
Classe		Montant N	Montant N-1	Classe		Montant N	Montant N-1
Actif fixe (argent immobilisé)	2 Immobilisations	0,00	6 014,88	1 Capitaux propres		83384,29	83636,46
	10 pistes amovibles		16 038,88	10 Capital ou Fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions non renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement ou amortissement est à la charge de l'association)			0
	20 Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)	0,00	0,00	11 Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)		83 636,46	75 806,28
	21 Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)	0,00	0,00	12 Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)		-252,17	7 830,18
	27 Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	0,00	0,00	13 subventions d'investissement renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement sera assuré par le financeur)			
	28 Amortissement des immobilisations	6 014,88	10 024,00	15 Provisions pour risques et charges (assurance sur l'avenir qui consiste à provisionner des fonds en cas d'excédent pour se prémunir des risques éventuels)		0	0
Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquides)	3 Stocks	0	0	16 Emprunts à moyen et long terme (EMLT >1 an)		0	0
	Marchandises, matières premières	0	0	19 Fonds dédiés (ressources financières non encore utilisées : subventions, donations, legs)		0	0
	4 Créances	0	0	4 Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)		0	0
	Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association	0	0	Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)		0	0
Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquides)	5 Comptes financiers - Trésorerie	83 384,29	77 621,58	Dettes financières (découverts bancaires, emprunts)		0	0
	Disponibilités bancaires	14 140,73	8 125,85	Dettes d'exploitation (fournisseurs)		0	0
	Comptes épargne	69 243,56	69 495,73	Dettes diverses (sociales ou fiscales)		0	0
	Caisse SICAV (valeurs mobilières de placement)						
Total Actif Bilan		83 384,29	83 636,46	Total Passif Bilan		83 384,29	83 636,46



Compte d'exploitation du 01/09/2021 au 31/08/2022

COMITE REGIONAL D'ESCRIME de BRETAGNE

CHARGES			PRODUITS		
Achats		année N-1	Prestations de service		année N-1
Matériel	0,00	155,60	Compétitions	1 352,78	0,00
Equipement informatique,site internet	0,00	144,00	Formation cadres	870,00	780,00
Fournitures bureau	0,00	119,89	Formation cadres artistiques	1 435,00	2 670,00
Petit matériel	333,12	0,00	Participations Assemblée Générale	0,00	40,00
TOTAL	333,12	419,49	Participations hébergement Stagiaires	11 340,00	2 610,00
Services extérieurs			TOTAL		
Frais AG et CD	250,00	205,85	14 997,78	6 100,00	
Loyer Le Rheu	2 736,00	2 964,00			
Assurances	348,51	565,33			
CDOS 35 (salaires)	240,00	138,00			
TOTAL	3 574,51	3 873,18			
Aides et Soutiens (décisions du Comité Directeur)			Subventions d'exploitation		
Aides deplac. Champ.France	0,00	4 060,00	FFE Aide Equipement	0,00	0,00
Aide au Circuit E et C.M.	1 200,00	0,00	ANS	0,00	8 500,00
Commissions d'armes	12 368,50	1 920,00	Conseil régional	4 000,00	4 000,00
Participation frais dep. Morlaix	2 742,00	0,00			
Licences+Cotis Escrime et Cancer du Sein	342,00	6 563,00	TOTAL	4 000,00	12 500,00
Comités Départementaux	10 995,00	10 240,00			
Fête des Jeunes	5 806,37	0,00			
Aides Equipement Clubs	0,00	6 950,38			
TOTAL	33 453,87	29 733,38			
Stages			Autre produits de gestion		
Encadrement des stages (salaires)	6 922,80	2 100,00	Licences	58 425,38	48 661,00
Encadrement des stages (charges sociales)	818,82	946,02	Reversements Commissions Armes	1 868,50	0,00
Encadrement des stages (frais deplct.)	938,10	164,40	TOTAL	60 293,88	48 661,00
Formation cadres	1 590,00	1 510,30			
Hébergement Stages	10 947,00	4 389,70			
TOTAL	21 216,72	9 110,42			
Honoraires et rémunérations			Produits divers		
Secrétaire	8 862,12	3 981,38	Produits financiers	236,14	190,23
Responsables des commissions	1 200,00	750,00	Divers (virement livret)	252,17	34,20
TOTAL	10 062,12	4 731,38	TOTAL	488,31	224,43
Déplacements			TOTAL DES PRODUITS		
Membres du comité directeur	1 106,41	120,30	79 779,97	67 485,43	
Le CTS	1 187,28	635,20			
TOTAL	2 293,69	755,50			
Compétitions			Autres charges de gestion		
Récompenses	1 541,42	0,00	Divers	60,00	171,19
TOTAL	1 541,42	0,00	Journée MA	356,22	0,00
			Frais postaux et Télécom Internet	361,19	600,91
			Frais bancaires	239,24	235,80
			Cotisation CROS Bretagne	272,99	0,00
			TOTAL	1 289,64	1 007,90
Dotations aux amortissements			TOTAL DES CHARGES		
matériel sportif	6 014,88	10 024,00	79 779,97	59 655,25	
			Resultat exercice affecté aux réserves	0,00	7 830,18
			TOTAL GENERAL	79 779,97	67 485,43
			TOTAL GENERAL	79 779,97	67 485,43



2- Le prévisionnel

Les 100 000 € de recettes sont calculés d'une manière quasi certaine, par l'engagement du conseil régional, la subvention ANS 2022 ayant été versée, même si de manière optimiste le nombre de licenciés a été stabilisé.

Les dépenses s'établissent à environ 100 000 € avec 77 000 € dédiés aux diverses aides en faveur des licenciés, le budget alloué aux commissions d'armes retrouve son niveau pour cette saison.

Le maintien aussi du reversement automatique de 5 € par licencié aux comités départementaux est conservé.

La mise en œuvre de missions déléguées par arme, faute de CTS, est aussi budgétée et fait l'objet d'une contractualisation entre le CREB et les Maîtres d'Armes candidats.

Le niveau des réserves est quant à lui stabilisé à une année de fonctionnement et permet de garder une situation financière plus que saine.

C'est un budget maîtrisé qui permettra d'œuvrer efficacement pour le développement de la discipline.

Monsieur Christian DUCOS remercie l'assemblée pour son attention et se tient à sa disposition pour d'éventuelles questions.



BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2022/2023

COMITE REGIONAL D'ESCRIME de BRETAGNE

CHARGES	
Achats	
Matériel	3 000,00
Equipement informatique,site internet	500,00
Petit matériel	200,00
TOTAL	3 700,00

Services extérieurs	
Frais AG et CD	200,00
assurances	600,00
CDOS 35 (salaires)	800,00
Loyer	3 000,00
TOTAL	4 600,00

Aides et Soutiens (décisions du Comité Directeur)	
Aide au Circuit E et C.M.	2 000,00
Commissions d'armes	10 500,00
Missions CTS déléguées	15 000,00
Autres aides	3 000,00
Comités Départementaux	12 000,00
Fête des Jeunes	4 000,00
TOTAL	46 500,00

Stages	
Encadrement des stages (salaires)	10 000,00
Encadrement des stages (charges sociales)	2 000,00
Encadrement des stages (frais deplct.)	2 000,00
Formation cadres	4 000,00
Hébergement Stages	12 500,00
TOTAL	30 500,00

Honoraires et rémunérations	
Secrétaire	8 500,00
Responsables des commissions	0,00
TOTAL	8 500,00

Déplacements	
Membres du comité directeur	1 100,00
Le CTS	1 500,00
TOTAL	2 600,00

Compétitions	
Récompenses	2 500,00
TOTAL	2 500,00

Autres charges de gestion	
Journée MA	350,00
Frais postaux et Télécom	300,00
Frais bancaires	300,00
Cotisation CROS Bretagne	150,00
TOTAL	1 100,00

Dotation aux amortissements	
matériel sportif	0,00

TOTAL DES CHARGES	100 000,00
--------------------------	-------------------

PRODUITS	
Prestations de service	
Compétitions	1 000,00
Formation cadres	2 500,00
Participations Assemblée Générale	0,00
Participations hébergement Stagiaires	10 000,00
TOTAL	13 500,00

Subventions d'exploitation	
FFE	10 000,00
ANS 2021/2022	17 200,00
Conseil régional	4 000,00
TOTAL	31 200,00

Autre produits de gestion	
Licences	55 000,00
TOTAL	55 000,00

Produits divers	
Produits financiers	300,00
Divers	0,00
Mobilisation réserves	0,00
TOTAL	300,00

TOTAL DES PRODUITS	100 000,00
---------------------------	-------------------



Rapport d'activité du CTS Patrice DHERBILLY (*voir Rapport d'Activité en annexe*)

Les membres du Comité Régional adressent leurs remerciements à Patrice DHERBILLY pour son travail, son investissement et lui souhaite une belle retraite.

Maître Jean-Marie CORLOSQUET, CTR Normandie, est chargé du suivi de la Bretagne, dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau CTR.

Votes – Rapports moral, d'activité et financier / Budget prévisionnel

Il est procédé au vote sur le rapport moral :

- Pour : 102
- Contre : 0
- Abstention : 13

Le rapport moral est approuvé à 102 voix sur 115 exprimées.

Il est procédé au vote sur le rapport d'activité :

- Pour : 115
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Il est procédé au vote sur le rapport financier :

- Pour : 107
- Contre : 0
- Abstention : 8

Le rapport financier est approuvé à 107 voix sur 115 exprimées.

Il est procédé au vote sur le budget prévisionnel :

- Pour : 107
- Contre : 0
- Abstention : 8



Le budget prévisionnel est approuvé à 107 voix sur 115 exprimées.

Élections – Membre du Comité Directeur du Comité Régional

Messieurs Lionel LE GAC et Thierry LE PRISÉ, candidats déclarés, se présentent à l'Assemblée.

Il est procédé au vote :

Candidature de Lionel LE GAC

- Pour : 110
- Contre : 0
- Abstention : 5

Monsieur Lionel LE GAC est élu.

Candidature de Thierry LE PRISÉ

- Pour : 70
- Contre : 36
- Abstention : 9

Monsieur Thierry LE PRISÉ est élu.

Élections – Président du Comité Régional

Le Comité Directeur se retire pour procéder au choix du Président. Monsieur Philippe JÉGU est proposé aux fonctions de Président.



Départ de Monsieur David HAVART à 11h45, 112 voix au lieu de 115

Il est procédé au vote :

- Pour : 105
- Contre : 0
- Abstention : 7

Monsieur Philippe JÉGU est élu Président du Comité Régional d'Escrime de Bretagne.

Message de Monsieur Philippe JÉGU :

- Remerciements adressés à l'Assemblée Générale et au Comité Directeur pour leur confiance ;
- Remerciements adressés à Monsieur Lionel POSSELT pour le travail réalisé et les bonnes décisions prises durant une période particulièrement difficile ;
- Remerciements adressés à Maître Patrice DHERBILLY pour le travail effectué dans le Sport Santé et le développement du Sabre ;
- Rappel des événements nationaux et internationaux : crise sanitaire, dérèglement climatique, guerre aux frontières de l'Europe et inflation ;
- Mesures provisoires prises suite au non-remplacement du Conseil Technique Régional : missions élargies à chaque référent d'armes, soutien financier de la FFE et réflexion sur le recrutement du prochain Cadre Technique Régional ;
- Développement équilibré des trois armes dans l'Escrime Olympique de loisirs et de compétition ;
- Réflexion sur une meilleure mutualisation des moyens et des déplacements ;
- Développement du Sport Santé (recherche de subventions) ;
- Meilleure connaissance et prise en compte de l'Escrime Artistique ;
- Evaluation et partage d'expériences de la pratique du Sabre Laser.



Pour les projets à venir le rôle du comité directeur ne sera pas de devenir l'opérateur principal de l'escrime en Bretagne, ni de faire à la place des clubs et des comités départementaux mais plutôt d'être un facilitateur, un coordinateur, un espace où on peut partager les expériences.

Nous essayerons aussi d'aider dans la conduite de projets, dans la recherche de financement, dans le recrutement et la formation, dans la gestion des ressources humaines et financières des clubs et des CD.

Dans les prochaines semaines, Monsieur Philippe JÉGU essaiera de mieux connaître les acteurs de l'escrime, en les rencontrant, lors de compétitions ou par téléphone.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST CLOTURÉE À 13H00

À Pontivy, le 1er octobre 2022

Le Président de séance
Philippe JÉGU

Le Trésorier
Christian DUCOS